



Siège social :

234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis

71210 TORCY

Tél. : 03.73.55.03.35

COMMISSION DES COMPETITIONS

PV N°14 du 08/11/2022

Présents : MM MATHEY, MOSCATO, FERNANDES, THIBERT, DESCHAMP, CHAMBON.

COURRIERS

Mail de MACON JS du 07/11/2022 :

Demandant s'il est obligatoire d'avoir une équipe réserve pour évoluer en D1.

Il n'est pas obligatoire d'avoir une équipe réserve sénior pour évoluer en D1.

Mail de ST REMY du 04/11/2022 :

Précisant qu'il ne demandait pas l'engagement d'une équipe en D4, il souhaitait savoir si cela été possible.

A compter du 01/11/2022 la Commission ne prendra plus d'engagement tardif en compétition (D4), les clubs auront la possibilité de s'engager en foot loisir.

Mail de Mr DRAGAN du 6/11/2022

Informant d'une erreur sur la feuille de match

Le nécessaire a été fait.

Mail de Mr GUINOT du 5/11/2022

Informant d'une erreur sur la feuille de match

Le nécessaire a été fait

CHAMPIONNATS SENIORS

La commission met la priorité sur le championnat en conséquence la programmation des rencontres est la suivante :

- D3D RIGNY 2 – MONTCHANIN 3 13/11/2022 à 14h30
- CA MONTCHANIN 3 – TORCY 2 11/12/2022

Match 25170045 D4E DUN SORNIN 3 / JS MACON 2 du 6/11/2022

Forfait non déclaré dans les délais de JS MACON, la commission donne match perdu par pénalité 0/3 moins 1 point à JS MACON 2.

Match retour à DUN SORNIN

Amende : 90 € à JS MACON

Match 25010150 D4C CHAMPFORGEUIL 2/ TORCY JS 3 du 6/11/2022.

Forfait non déclaré dans les délais de TORCY JS 3, la commission donne match perdu par pénalité 0/3 moins 1 point à TORCY JS.

Match retour à CHAMPFORGEUIL

Amende : 90 € à TORCY 3

Match 25011805 D4C SORNAY 3/ BRANGES 3 du 6/11/2022

Forfait non déclaré dans les délais de BRANGES 3, la commission donne match perdu par pénalité 0/3 moins 1 point à BRANGES 3.

Match retour à SORNAY

Amende : 90 € à BRANGES 3

Match 24816851 D3B CHALON FC 3 / EPERVANS 2 D3 du 6/11/2022.

Forfait déclaré dans les délais d'EPERVANS ; la commission donne match perdu par pénalité 0/3 moins 1 point, à EPERVANS

Match retour à CHALON

Amende : 40 € à EPERVANS

COUPES SENIORS**Match 25219252 Coupe Crédit Agricole MACON Turque2 VIRE LUGNY 2**

Forfait déclaré dans les délais de VIRE LUGNY, la commission donne match perdu.

Dit MACON Turque 2 qualifié pour le prochain tour.

Droit : 40 € à VIRE LUGNY

CHAMPIONNATS FEMININES**Match N° 25178753 U13F LA CLAYETTE – MELLECEY MERCUREY du 12/11/2022**

Forfait déclaré dans les délais de MELLECEY MERCUREY, la commission donne match perdu par pénalité 0/3 moins 1 point

Match retour à LA CLAYETTE

Amende : 40 € à MELLECEY MERCUREY.

Forfait général de GJ FC MACON en Sénior féminine à 8.

Amende : 130 €

CHAMPIONNATS JEUNES**Match N° 25111754 U13 D2G CLUNY US 1 – GJ FC MACON 2 du 05/11/2022**

Forfait non déclaré dans les délais de CLUNY US, la commission donne match perdu par pénalité à CLUNY US, 0/3 moins 1 point

Amende : 40 € à CLUNY.

Match N°25117123 U13 D4D ENT SORNAY 2 – GJBN 3 du 05/11/2022

Forfait de GJBN déclaré dans les délais, la commission donne match perdu par pénalité 0/3 moins 1 point

Match retour à SORNAY

Amende : 20 € à GJBN

Match U13 SASSENAY/ VERDUN du 5/11/2022

Match reporté au 16/11/2022 à 14 H30.

Le Président

Jean Paul MATHEY

Le secrétaire

Franck MOSCATO

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football